

CNPS

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
Vous ne serez jamais seul



NSIF

National Social Insurance Fund
You will never live alone



Direction des Affaires Générales/ Sous-direction des Moyens Généraux /Service des Marchés

DECISION N° 844/20/DG/CNPS DU

23 JUL. 2020

Portant attribution de la Lettre-commande relative à la demande de cotation n°04/DC/CNPS/DG/CIPM/20 du 22 juin 2020 pour l'acquisition et l'installation d'une bâche à eau incendie d'une capacité de 120 m³ au Centre Hospitalier d'Essos.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020;
- VU le décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS);
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics;
- VU l'Avis de Consultation n°04/DC/CNPS/DG/CIPM/20 du 22 juin 2020 relatif à l'acquisition et l'installation d'une bâche à eau incendie d'une capacité de 120 m³ au Centre Hospitalier d'Essos;
- VU Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la session du 06 juillet 2020 ;
- VU la lettre d'attribution n°50/20/CNPS/CIPM du 14 juillet 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1^{er}. – Le soumissionnaire PRAMAR CAMEROON Sarl BP 8889 Douala, téléphone 6 70 04 94 77 / 694 26 93 00 est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation ci-dessus visé pour un montant de FCFA HTT 18 369 280 (dix huit millions trois cent soixante neuf mille deux cent quatre vingt) et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM
- DG
- DFC
- DAG/SM
- DECT



23 JUL. 2020

Alain Olivier Mbekou
Manda Manda

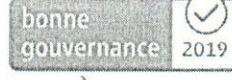
CNPS

Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
Vous ne serez jamais seul



NSIF

National Social Insurance Fund
You will never live alone



Direction des Affaires Générales/ Sous-direction des Moyens Généraux /Service des Marchés

COMMUNIQUE N° 33/20/DG/CNPS DU

23 JUL. 2020

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°04/DC/CNPS/DG/CIPM/20 DU 22 JUIN 2020**

Pour l'acquisition et l'installation d'une bache à eau incendie d'une capacité de 120 m³ au Centre Hospitalier d'Essos.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire **PRAMAR CAMEROON Sarl** BP 8889 Douala, téléphone 6 70 04 94 77/ 694 26 93 00 est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'acquisition et l'installation d'une bache à eau incendie d'une capacité de 120 m³ au Centre Hospitalier d'Essos, pour un montant de FCFA HTT 18 369 280 (dix huit millions trois cent soixante neuf mille deux cent quatre vingt) et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Yaoundé le 23 JUL. 2020

Ampliations

- PCA
- DECT
- DAG
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



*Noël Alain Olivier Mekulu
Mvondo Akame*